

à indiquer les sources les plus profondes de la pensée.

MM. les doyens ont eu successivement la parole pour rendre compte des travaux de leur Faculté respective, rappeler les sujets qui ont été traités l'année dernière par chacun de MM. les professeurs, et indiquer ceux qui doivent être, cette année, l'objet de leur enseignement; nous nous empressons de donner quelques uns de ces discours :

Messieurs ,

L'avènement de Napoléon III , comme celui de l'immortel fondateur de la nouvelle dynastie , a été, pour l'Université et pour les grandes institutions du pays, une époque de rénovation et de progrès.

Réclamées par l'esprit du temps , élaborées avec maturité, appliquées avec fermeté et mesure , d'importantes améliorations ont modifié le gouvernement de l'instruction publique et son régime intérieur. Dès maintenant , elles sont pour la société un gage de prospérité, et pour le prince auguste qui préside avec tant de sollicitude et de gloire aux destinées de la France , l'un de ses premiers et de ses plus durables titres à la reconnaissance nationale.

A une époque encore récente, toutes les grandes questions relatives à l'enseignement étaient devenues comme une arène , où l'esprit de parti, les passions du moment et , c'est notre devoir de le dire , l'amour du bien public , mettaient aux prises les hommes les plus honorables , également animés du désir de fonder sur ses véritables bases l'éducation de la jeunesse. La sagesse du gouvernement nouveau est venue , enfin , mettre un terme à ces longs et regrettables débats.

Une mesure législative , la loi de 1850 , en consacrant la